

Phibliothèque - PhiLibrary

Votre outil de recherche éclair sur la philanthropie

Mars 2019 March

PHILANTHROPIE ET FISCALITÉ

Ne prenons pas quatre chemins : l'encadrement fiscal de la générosité privée est un enjeu d'intérêt public. En plus de représenter un coût financier pour le Trésor public, les incitatifs fiscaux accordés à la bienfaisance viennent explicitement encourager les fondations à intervenir sur des enjeux qui concernent l'ensemble de la société (éducation, santé, environnement, etc.). Mais plus profondément encore, la façon de concevoir et d'appréhender la fiscalisation de la bienfaisance a une portée politique. En ce sens qu'elle fait appel à une certaine interprétation de la vie démocratique. Il faut comprendre qu'au-delà des enjeux comptables sur ce que nous coûte collectivement la philanthropie, les approches fiscales témoignent d'un penchant envers un modèle d'interventionnisme sur les problèmes sociaux. Que voulons-nous :

- 1. Un modèle où l'État assume une fonction providentielle et se porte garant du bien commun tandis que la philanthropie joue un rôle marginal?
- Ou bien,
- 2. Un modèle plus décentralisé où les initiatives privées sont appelées à accomplir une part importantes des responsabilités en matière de gouvernementalité?

C'est ce type de questionnements qui s'expriment quand nous décidons de taxer, ou non, la philanthropie. Les références rassemblées dans ce bulletin visent donc à mettre de l'avant cette dimension collective et politique qui est inhérente au rapport entre fiscalité et philanthropie. Bonne lecture !

PHILANTHROPY AND TAXATION

To avoid beating around the bush, the taxation framework of private generosity is an issue of public interest. In addition to representing a financial cost for the public Treasury, the fiscal incentives given to charity explicitly encourage foundations to intervene on issues that concern society as a whole (education, health, the environment, etc.). Further still, the manner in which we conceive of charitable taxation has a political reach, in the sense that it calls for an interpretation of democratic life. We must understand that beyond the accounting issues around what philanthropy costs us collectively, taxation methods are proof of a tendency towards an interventionist model of social problems. What do we want?

- 1. A model in which the State assumes a welfare role and is in charge of the common good while philanthropy plays a marginal role?
 Or,
- 2. A more decentralized model where private initiatives are called upon to accomplish a significant portion of governmental responsibilities?

These are the types of questions that arise when we decide to tax philanthropy or not. The collected references in this newsletter aim to put forth the collective and political dimension of the relationship between taxation and philanthropy. Happy reading!

Table des matières | Table of contents

ENCADREMENT FISCAL DES FONDATIONS AU CANADA TAX FRAMEWORK FOR FOUNDATIONS IN CANADA	page 3
DES CONTEXTES INSTITUTIONNELS VARIABLES DIFFERENT INSTITUTIONAL CONTEXTS	page 5
LA FISCALITÉ, UNE INCITATION À LA GÉNÉROSITÉ TAXATION AS AN INCENTIVE TO GENEROSITY	page 6
ÉTAT-PROVIDENCE ET PHILANTHROPIE, UNE FRONTIÈRE MOUVANTE THE WEI FARE STATE AND PHILANTHROPY A SHIFTING BORDER	page 8

ENCADREMENT FISCAL DES FONDATIONS AU CANADA TAX FRAMEWORK FOR FOUNDATIONS IN CANADA



Brigite Alepin (2014). « Le régime fiscal relatif aux fondations privées de charité - Menace pour la démocratie et entorse pour les finances publiques », Mémoire sommaire présenté à la Commission sur la révision de la fiscalité québécoise.

Extrait du mémoire :

« La charité est importante. Cependant, le régime fiscal doit l'aborder sous un angle approprié, différent de celui dont il utilise actuellement à l'égard des fondations privées. Les règles fiscales liées directement et accessoirement aux fondations privées de charité peuvent représenter une menace pour la démocratie et une entorse aux finances publiques. »

Lien Web - Web Link:

http://www.groupes.finances.gouv.qc.ca/examenfiscalite/fileadmin/userupload/memoires/agora_fiscalite_inc.pdf?fbclid=lwAR1zNXP8jApb18A2xNKglLmnysDk9zlR4E1eus3tkl6N5CeJ7rn0aDYCif4



Brigitte Alepin. Ces riches qui ne paient pas d'impôts. Montréal, Éditions du Méridien, 2004, 232 p.

Extrait du livre :

« On voit un pays qui a permis des économies d'impôts de l'ordre de 1,05 miliard de dollars à la famille Chagnon pour l'inciter à mettre une somme de 1,4 milliard de dollars dans une fondation de charité. Il y a lieu de critiquer très sévèrement cette décision parce que nous vivons dans un pays régi par des lois fiscales et que nous sommes en droit d'exiger que ce pays récupère les impôts que les milliardaires lui doivent afin que l'État puisse lui-même intervenir pour contrer la pauvreté. C'est une mission nataionale et il est invraisemblable qui nos milliards passent sous le contrôle d'une fondation afin qu'elle joue au ministre de la Solidarité sociale : s'agit-il ici d'un exercice de privatisation d'un secteur étatique ? »



Brigitte Alepin. La crise fiscale qui vient. Longueuil, VIb éditeur, 2011, 155 p.

Extrait du livre :

« Il est surprenant de constater qu'en 2010, un secteur d'activité aussi important comporte autant de failles, toutes plus importantes les unes que les autres. Les organismes de bienfaisance, et surtout les fondations privées, semblent évoluer dans un monde fiscal privilégié. Au fil des années, au lieu de s'améliorer en faveur des contribuables, la situation semble se détériorer à l'avantage des grands philanthropes. Certaines solutions sont toutefois possibles. »



Malcolm D. Burrows (2009). « charitable tax incentives in Canada: overview and opportunities for expansion », *The Philanthropist*, Volume 22.

Résumé – Abstract :

This article addresses the thematic parameters of Canadian charitable tax policy and opportunities for new charitable giving incentives. The author outlines the shift in tax; policy since 1996 to encourage donations of assets (typically capital property) rather than income, which has made the Canadian incentive system the most generous in the world. Recent tax policy changes have increased giving but have (perhaps) done so at the expense of small charities and "ordinary" donors. Some recently proposed measures to boost giving are outlined, with particular emphasis on increased tax credits and the elimination of capital gain on real estate and private company shares. The balance between philanthropy and tax support may be close to being reached in the Canadian system.

Lien Web - Web Link:

https://thephilanthropist.ca/original-pdfs/Philanthropist-22-1-375.pdf



Donald Bourgeois (2010). « Eliminating the disbursement quota: gold or fool's gold », The Philanthropist, Volume 23, Issue 2.

Excerpt from the text:

« The federal budget in march 2010 announced the elimination of a significant part of the disbursement quota for charitable organizations and changes to related provisions. The reform of the disbursement quota came after a substantial effort by associations representing charities, such as Imagine Canada and the Canadian Bar Association, to reform the disbursement quota. Charitable organizations and their advisors held the view that the disbursement quota had become excessively complicated, difficult to understand, too often required the retention of expensive expertise to comply, and had unfortunate impacts on charities. »

Lien Web - Web Link:

https://thephilanthropist.ca/2010/05/whats-the-law-2/

DES CONTEXTES INSTITUTIONNELS VARIABLES DIFFERENT INSTITUTIONAL CONTEXTS



Gabrielle Fack et Camille Landais (Éd.) (2012). « Charitable giving and tax policy: a historical and comparative perspective », CEPR conference, Paris school of economics.

Résumé:

This volume gathers contributions presented at a conference on Altruism and Charitable Giving jointly organized in May 2012 by the Center for Economic Research and its Applications (CEPREMAP), and the Public Policy group of the Centre for Economic Policy Research (CEPR). The conference was hosted by Paris School of Economics and sponsored by Cepremap. The motivation of the conference was to provide a forum for high-quality work in all areas related to the economics of altruism and charitable giving.

Lien Web - Web Link:

http://econ.lse.ac.uk/staff/clandais/cgibin/Articles/full volume.pdf



Alexandre Lambelet, « Les cadres institutionnels de la philanthropie », dans : *La Philanthropie*. sous la direction de A. Lambelet. Presses de Sciences Po, 2014, pp. 43-60.

Résumé:

La philanthropie organisée en fondations connaît des développements très différents selon les pays. Fin 2011, la Suisse rassemble 12 500 fondations reconnues d'utilité publique, soit 16,1 fondations pour 10 000 habitants. Le canton de Bâle-Ville héberge 44,8 fondations pour 10 000 habitants et celui de Berne 13,7. En comparaison, la ville allemande connaissant le plus grand nombre de fondations par habitant présente une densité de 7,7 fondations pour 10 000 ; la France, quant à elle, compte non tenu des fondations abritées par l'Institut de France, rassemble 2 733 fonds et fondations au 31 décembre 2011, soit moins d'une fondation pour 20 000 habitants.

Lien Web – Web Link:

https://www.cairn.info/la-philanthropie-9782724615456-page-43.htm

LA FISCALITÉ, UNE INCITATION À LA GÉNÉROSITÉ TAXATION AS AN INCENTIVE TO GENEROSITY



Gabrielle Fack et Camille Landais (2009). « Les incitations fiscales aux dons sont-elles efficaces ? ». dans : *Economie et statistique*, n°427-428, pp. 101-121.

Lien Web – Web Link: http://www.persee.fr/doc/estat 0336-1454 2009 num 427 1 8055

Résumé:

Cet article est consacré à l'estimation de l'effet des incitations fiscales en faveur des dons aux œuvres en France. Il se concentre sur deux réformes, intervenues en 2003 et 2005, qui ont augmenté de 32 % le taux de réduction d'impôt sur le revenu pour les dons destinés à des organismes d'utilité publique ou d'intérêt général. Nous utilisons une stratégie d'estimation en double différence, en comparant l'évolution des dons de différents groupes de ménages ayant des revenus similaires mais des statuts d'imposition différents, du fait de différences dans le nombre de personnes au sein du foyer. Le recours à une technique d'estimation par des régressions quantiles censurées permet de traiter les problèmes économétriques liés au fait qu'une forte proportion de ménages (entre 80 et 88 %) ne déclarent aucun don. Cette technique permet de plus d'étudier l'hétérogénéité des réactions aux incitations fiscales. Les estimations de l'élasticité prix du don obtenues sont relativement faibles, ce qui signifie que les ménages étudiés ont peu réagi à l'augmentation des réductions en faveur des dons. Cependant l'effet des incitations fiscales est hétérogène: il semble que les donateurs les plus généreux réagissent plus aux incitations fiscales que les autres, toutes choses égales par ailleurs.

Abstract:

We estimate the impact of tax incentives for donations to charities in France. We concentrate on two reforms enacted in 2003 and 2005, which raised by 32% the income-tax deduction on gifts to nonprofit organisations and charities known as organismes d'utilité publique and organismes d'intérêt général. We use a double-difference estimation strategy. This consists in comparing the changes in donations by different groups of households with similar income levels but different tax statuses due to differences in household size. By using an estimation technique based on censored quantile regressions, we can address the econometric problems arising from the fact that a high proportion of households (80-88%) declare no gifts. This approach also enables us to study the heterogeneity of responses to tax incentives. We find a relatively low price elasticity of donations. This means that the households studied responded weaklv to the increase in tax deductions for donations. However, the effect of tax incentives is heterogeneous. All other things being equal, the most generous donors seem to respond to tax incentives more strongly than others.



Nicolas Duvoux (2018). « Les valeurs de la philanthropie », *Caisse nationale d'allocation familiale* (CNAF), Numéro 196-197, p. 38-46.

Résumé:

Favorisée par une fiscalité incitative, la philanthropie se développe fortement en France, notamment à travers les fondations. Se distinguant de la charité, son rôle éminemment social – servir le bien commun et l'intérêt général – varie grandement en fonction des contextes nationaux et des objectifs des groupes qui s'en emparent, non sans visée politique ou idéologique. Elle est ainsi pour certains un instrument de progrès social et, pour d'autres, un instrument de contrôle social.

Lien Web - Web Link:

https://www.cairn.info/revue-informationssociales-2018-1-page-38.htm?contenu=article



Mark A. Edelman et Sandra Charvat Burke (2007) . « Wealth Transfer: Philanthropie Opportunity for Community Development Practitioners », Community Development, Volume 38, Issue 2, p. 1-15.

Résumé:

In recent years, many community development practitioners became interested in exploring trends in intergenerational wealth transfer and philanthropic mechanisms as a way to sustain community vitality and quality of life. Fiscal pressures on federal, state, and local government tax revenues increased the importance of alternative non-tax sources of revenue. Enhancing institutional capacity and cultivating a culture that generates bequests, endowments, and end-of-life contributions can enhance resources available for development and charitable purposes.

Lien Web - Web Link:

https://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1 080/15575330709489836

ÉTAT-PROVIDENCE ET PHILANTHROPIE, UNE FRONTIÈRE MOUVANTE THE WELFARE STATE AND PHILANTHROPY, A SHIFTING BORDER



Pauline Peretz (2012). « Pratiques du don. La philanthropie en France et aux États-Unis : Débat entre Anne Bory, Nicolas Guilhot, Sabine Rozier et Olivier Zunz », La Vie des Idées, [en ligne].

Résumé:

On a longtemps opposé les modèles de philanthropie français et américain. Pour les quatre chercheurs conviés à débattre par la Vie des idées, cette opposition, trop rapidement ramenée à celle entre marché et État, ne tient plus.

Lien Web - Web link:

https://laviedesidees.fr/Pratiques-dudon.html



Nicolas Duvoux, Les oubliés du rêve américain. Philanthropie, État et pauvreté urbaine aux États-Unis, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Le lien social », 2015, 310 p.

Résumé:

Alors que le « rêve américain » n'a rien perdu de son attraction, Nicolas Duvoux a entrepris une enquête ethnographique auprès de fondations philanthropiques et du tissu associatif qui tentent de pallier la déliquescence des quartiers pauvres et minoritaires d'une grande métropole du nord-est des États-Unis : Boston. Véritable laboratoire des sciences sociales du XXIe siècle, Boston, mieux qu'aucune autre, fait ressortir le spectacle de la coexistence de la richesse et de l'ouverture d'esprit avec la pauvreté et la ségrégation raciale. L'enquête s'est déroulée auprès de ceux qui vivent dans l'envers du mythe étasunien, fait de pauvreté, de marginalité sociopolitique et de violence, comme auprès de ceux qui leur viennent en aide. Elle permet de cerner la forme et les limites de l'organisation communautaire qui cherche à se recréer autour du don philanthropique. Elle montre comment, sur les débris du ghetto, des philanthropes cherchent à régénérer la communauté indispensable pour faire vivre le rêve américain et justifier leur propre réussite.

Compte-rendu par Mauricio Aranda:

https://www.cairn.info/revue-politix-2016-2-page-229.htm



Nicolas Guilhot « Financiers, philanthropes: vocations éthiques et reproduction du capital à Wall Street depuis 1970 ». Paris, Raisons d'agir, 2004, 173 p.

Résumé par Ibrahim Warde :

Michael Milken, George Soros et ces entrepreneurs financiers qui ont défrayé la chronique des années 1980 ne manquent pas de points communs avec les « barons voleurs » (Rockefeller, Carnegie, etc.) de la fin du XIXe siècle : les méthodes peu recommandables, l'impact durable sur les structures capitalistes, ou encore l'engagement philanthropique. C'est à ce dernier aspect que s'intéresse Nicolas Guilhot, qui montre que la conversion des affairistes en bienfaiteurs de l'humanité ne reflète pas la repentance d'individus saisis par le remords ou le sentiment du devoir moral. Il exprime plutôt une dimension essentielle de la reproduction du capital, lequel doit, pour se perpétuer, trouver sa propre légitimation. Des fortunes acquises de manière douteuse se trouvent ainsi justifiées a posteriori, tout comme le nouvel ordre moral, social et politique qu'elles ont engendré.

Compte-rendu « La raison sociale de la philanthropie : entre la faiblesse de l'État Providence, le don et l'argent », par Sayonara Leal :

https://seer.ufs.br/index.php/eptic/article/viewFile/301/290



Rob Reich. *Just Giving. Why Philanthropy is Failing Democracy and how it can do Better.* Princeton, Princeton University Press, 2018, 239 p.

Chapter 2 (« Philantrophy and Its Uneasy Relation to Equality ») is available online :

https://seer.ufs.br/index.php/eptic/article/viewFile/301/290

Résumé - Abstract :

Is philanthropy, by its very nature, a threat to today's democracy? Though we may laud wealthy individuals who give away their money for society's benefit, Just Giving shows how such generosity not only isn't the unassailable good we think it to be but might also undermine democratic values and set back aspirations of justice. Big philanthropy is often an exercise of power, the conversion of private assets into public influence. And it is a form of power that is largely unaccountable, often perpetual, and lavishly tax-advantaged. The affluent-and their foundations—reap vast benefits even as they influence policy without accountability. And small philanthropy, or ordinary charitable giving, can be problematic as well. Charity, it turns out, does surprisingly little to provide for those in need and sometimes worsens inequality.



Olivier Zunz. La philanthropie en Amérique. Argent privé, affaires d'État. Fayard, 2012, 450 p.

Résumé - Abstract :

Pour des Français, entendre Warren Buffett ou Bill Gates appeler les plus grandes fortunes mondiales à suivre leur exemple en donnant la majeure partie de leurs richesses à des œuvres caritatives a de quoi étonner. Pourtant, cet appel s'inscrit dans une tradition séculaire de la vie politique américaine : la philanthropie. Depuis le début du XXe siècle, dans le sillage des Rockefeller, Carnegie et autres Ford, la réussite outre-Atlantique s'accompagne d'un impératif philanthropique. Il ne s'agit pas seulement de donner à des « bonnes œuvres », mais de participer à des investissements dans le cadre d'actions politiques d'envergure. Si l'objectif affiché par les généreux mécènes est toujours la recherche du bien commun, leurs motivations et l'affectation de leurs dons varient cependant en fonction de leurs valeurs et de leurs engagements. Au-delà des riches magnats de l'industrie, ce sont surtout des millions d'Américains qui, chacun selon ses moyens, se sont engagés depuis plus d'un siècle dans la philanthropie, permettant de parler à partir des années 1950 d'un « don de masse ». Cet afflux d'argent est tel qu'il a largement façonné la politique culturelle et sociale des États-Unis, ainsi qu'une grande partie de leur recherche – autant de champs d'action qui, en Europe, relèvent de l'intervention étatique. Avec une grande clarté et un vrai sens du récit, Olivier Zunz nous raconte ici les liens uniques qui unissent l'argent privé et les affaires d'État, cette tradition singulière qui a fait l'histoire des États-Unis.

Compte-rendu par Anne Monier:

https://laviedesidees.fr/De-la-philanthropie-en-democratie.html





Produit par David Grant-Poitras, Assistant de recherche, PhiLab

Faites-nous parvenir vos suggestions de références sur « fiscalité et philanthropie ». Écrivez-nous au philab@uqam.ca et il nous fera grand plaisir de les ajouter au bulletin.

De plus, vous pouvez nous suivre via notre site internet www.philab.uqam.ca, sur Twitter @PhiLabMTL ou même en vous abonnant à notre Infolettre.

On vous revoit le mois prochain!

Produced by David Grant-Poitras, Assistant de recherche. PhiLab

Send your suggestions us references about « philanthropy and Write taxation **»**. to us at philab@uqam.ca and we will be add them pleased to to the newsletter.

You can also follow us on our Web site www.philab.uqam.ca, on Twitter @PhiLabMTL or even by subscribing to our Newsletter.

See you next month!